

# Nicolas HUE

3<sup>e</sup> circonscription des Yvelines



**Valérie FROBERGER**  
Suppléante

LA GAUCHE D'AVENIR



Monsieur le président de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire d'IDF,

J'ai bien pris connaissance de votre adresse relative à mes intentions en direction du secteur que vous représentez. Pour commencer je souhaite porter à votre connaissance que le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire est un secteur que je connais tout particulièrement, puisque j'y œuvre professionnellement depuis plusieurs années maintenant.

Il m'apparaît essentiel aujourd'hui d'entamer une réflexion quant au modèle social et économique que nous souhaitons mettre en avant dans les années à venir. Cette réflexion doit prendre en compte les valeurs prônées par l'ESS, notamment en terme d'éthique et de responsabilité sociale et environnementale. Cette manière d'envisager l'économie nous impose un véritable changement de paradigme. En effet, le modèle dans lequel nous évoluons depuis plus d'un siècle met en avant l'économie au détriment de l'homme et des relations sociales ainsi que de notre planète.

La loi du 31 juillet 2014 portée par le ministre de l'époque et ancien candidat à l'élection présidentielle, Benoît HAMON, avait déjà pour objectif de consolider le réseau, le mode de gouvernance et ainsi que les outils de financement. Cette loi avait aussi pour objectif de renforcer les coopérations territoriales.

C'est notamment dans ce dernier domaine qu'une grande partie de notre action, en tant qu'élu doit être portée, afin de rapprocher les pouvoirs publics des entrepreneurs /coopérateurs et du besoin de soutien de ces derniers.

L'Etat se doit d'être incitatif en l'espèce et donc d'accompagner les acteurs, notamment par le soutien à la création d'emplois tournés vers les mutations de demain (environnement, recherche, coopérations et solidarité, nouvelles formes culturelles...).



# Nicolas HUE

3<sup>e</sup> circonscription des Yvelines



**Valérie FROBERGER**  
Suppléante

LA GAUCHE D'AVENIR



De plus afin de favoriser la pérennité de ces entreprises, l'Etat doit consolider ses financements et inscrire ses partenariats financiers dans la durée. Nous connaissons la fragilité des structures innovantes en matière de relation sociales lors des toutes premières années d'existence ou de reprise. La puissance publique doit avoir pour mission d'accompagner au changement des structures qui expérimentent ce mode de gouvernance partagé.

Enfin, dans le cadre de la passation de marchés publics, par les collectivités territoriales, dans des secteurs fortement concurrentiels et relevant des domaines relatifs à votre champs d'action, des clauses insistant sur les notions éthiques propres aux structures de l'ESS doivent être prioritairement inscrites. Cette démarche doit permettre aux collectivités de se positionner, non pas uniquement sur l'aspect financier mais bien dans une démarche responsable, mettant en avant des valeurs d'utilité sociale, de respect environnemental ou bien encore une « citoyenneté économique inclusive ».

Il est du devoir des pouvoirs publics de porter une alternative au modèle de développement de notre économie favorisant aujourd'hui le tout consumérisme ou le rendement financier des entreprises avant de voir celles-ci porter leur attention sur la cohésion sociale et le respect environnemental. Ce sont bien entendu des axes d'actions prioritaires que je défendrai si je suis élu le 18 juin prochain.

Vous remerciant une nouvelle fois de votre sollicitation et vous réitérant mon plein et entier soutien à une filière d'avenir, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes très sincères salutations.

Nicolas HUE  
Conseiller municipal des Clayes-Sous-Bois  
Conseiller communautaire de SQY



Nicolas Hue - Legislatives2017



@huenicolas78



nicolas.hue.3eme78@gmail.com



nicolashue2017.fr